



au service des associations



Avec le soutien de la Wallonie et de la Fédération Wallonie Bruxelles

Marche exploratoire

d'après les travaux du Centre de Recherche Urbaine de l'ULB,
« La ville au fil des pas, les marches d'exploration urbaine »,
SPP Intégration sociale, lutte contre la pauvreté, économie sociale
Politique des Grandes Villes,
COMPAS, Georges TORCK, avril 2014

1. LE PROCESSUS 2

1.1. Les acteur-trice-s	2
1.1.1. INITIATEUR-TRICE	2
1.1.2. ACCOMPAGNATEURS	2
1.1.3. MARCHEUR-EUSE-S	4
1.2. La stratégie d'approche	4
1.2.1. OBSERVER ET RESENTIR	5
1.2.2. INTERPRÉTER ET COMPRENDRE	5
1.2.3. ÉVALUER ET INTERVENIR	5

2. LA MARCHÉ 6

2.1. Les préliminaires	6
2.1.1. IDENTIFIER LE TERRITOIRE DE LA MARCHÉ	6
2.1.2. RECRUTER LES MARCHEUR-EUSE-S	7
2.1.3. PRÉPARER LA MARCHÉ	8
2.2. Le départ	9
2.2.1. JUSTE AVANT...	9
2.2.2. PRÉSENTATION MUTUELLE DES MARCHEUR-EUSE-S	9
2.2.3. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE-ACTION ET DES MARCHES	9
2.2.4. TRACÉ DE L'ITINÉRAIRE	11
2.3. Le déroulement	13
2.3.1. LA DÉAMBULATION	13
2.3.2. LE PARCOURS COMMENTÉ	13
2.3.3. L'ENTRETIEN	14
2.3.4. LA CLÔTURE	15
2.4. La synthèse	16

3. LES ANNEXES 18

3.1. Les exercices de déambulation	18
3.2. Les exercices du parcours commenté	19
3.3. La grille de prise de notes	22

1. LE PROCESSUS

1.1. Les acteur-trice-s

Dans le processus sont impliqués trois types d'acteur-riche-s : l'initiateur-riche, les accompagnateur-riche-s et les marcheur-euse-s. Chacun-e y joue un rôle, accompagné d'un ensemble de tâches précises, qui doit être interprété avec souplesse.

Pendant les marches, la présence « d'observateurs conservant une posture distante » est déconseillée, en effet le processus est basé sur l'implication active de TOU-TE-S les participant-e-s !

1.1.1. INITIATEUR-TRICE

La personne ou le groupe qui met en œuvre la démarche intervient régulièrement dans le travail. Il peut s'entourer de « personnes-ressources », professionnel-le-s (sphère de production de b&s) ou volontaires (sphère citoyenne), membre ou non du groupe initiateur, qui maîtrisent un ou des aspects particuliers du territoire.

L'initiateur a en charge la gestion globale de la marche exploratoire. Il considère la marche comme un travail de recherche (voir l'outil « L'entretien »). Dans le cas particulier d'une marche, il a en charge :

- la recherche des marcheur-euse-s (identification, rencontre préliminaire...);
- la préparation et l'organisation pratique des marches;
- l'animation;
- la prise de notes;
- la retranscription des notes et la rédaction des rapports;
- le transfert auprès des publics concernés dans les trois sphères;
- la gestion des personnes-ressources...

1.1.2. ACCOMPAGNATEURS

Il s'agit d'un duo qui travaille en étroite collaboration, tant leurs rôles sont complémentaires (voir à ce propos l'outil « L'entretien - 3. La conduite des entretiens »).

L'animateur-trice aide à la construction du discours et le-la preneur-euse de notes ordonne ses écrits. Ensemble, ils maîtrisent parfaitement la préparation de chaque marche. Ils sont attentifs aux besoins et au plaisir des marcheur-euse-s (fatigue, prévoir les haltes et les moments informels, reconduire au domicile si nécessaire...).

Les accompagnateur-trice-s qui connaissent le territoire sont un « plus » pour l'efficacité de la recherche. Cependant, ils doivent rester capables de s'étonner de ce que le groupe découvre. Ils doivent maîtriser leur point de vue et agir avec empathie et engagement.

1.1.2.1. *Animateur-trice*

Son travail est de conduire et distribuer la parole dans le groupe de marcheur-euse-s. Pour réaliser sa tâche, il-elle connaît sur le bout des doigts le « guide d'interview » mis au point par l'initiateur (il y a participé activement). En outre, il-elle connaît le recueil d'exercices (voir cette annexe, en fin de document). Si nécessaire, il-elle rappelle aux marcheur-euse-s le contrat tacite passé avec les autres acteur-trice-s de la recherche (voir 1.3 Les marcheur-euse-s).

Comment procéder?

Les différentes tâches de l'animateur-trice pendant la marche sont :

- amorcer la discussion ;
- susciter la prise de parole et la réguler ;
- encourager à préciser les idées afin de ne pas se limiter aux premiers propos ;
- rester attentif à ce qui se passe dans l'environnement ;
- favoriser l'expression de propos communs, contradictoires, divergents ;
- multiplier les possibilités de dialogue entre ces points de vue ;
- décriper les situations difficiles et gérer les conflits ;
- inviter les silencieux-euses à prendre la parole ;
- inviter ceux qui monopolisent la parole à écouter ;
- si nécessaire passer « à la prise de parole à tour de rôle » ;
- proposer et animer les exercices (voir cette annexe) ;
- être et rester « bref, précis, simple et cordial » ;
- être le gardien du temps, globalement et pour chaque phase ;
- relancer l'attention lors de sa chute ;
- être attentif à la fatigue des marcheur-euse-s et prendre les initiatives nécessaires (pause, exercice...) ;
- ralentir ou accélérer la marche en fonction de la situation observée à l'intérieur du groupe ou dans l'environnement ;
- être responsable de l'enregistrement du travail ;
- ... \...

1.1.2.2. *Preneur-euse de notes*

Le ou la preneur-euse de notes structure les propos entendus au cours de la marche. Son travail accompagne les enregistrements dont il-elle facilite la retranscription. Pour y parvenir, il-elle ordonne sa prise de notes en respectant le guide d'interview (voir à ce propos les exemples en annexe de « Guide d'exploration de l'animateur » et de « Grille d'archivage »).

Son archivage des données pendant la marche ne peut pas être exhaustif. C'est une 1^{re} structure qui sera complétée par les initiateur-trice-s lors de la synthèse.

Simultanément, il-elle vient en appui du travail de l'animateur-trice dans la gestion du temps, le suivi du guide d'interview... Il-elle s'abstient d'intervenir dans l'animation de la prise de parole.

1.1.3. MARCHEUR-EUSE-S

Les marcheur-euse-s possèdent la connaissance du territoire de la marche. Ce n'est pas un groupe à part entière, c'est un ensemble de personnes rassemblées pour une occasion particulière et son existence est limitée à la durée de la marche.

Ils ne se connaissent pas, pas plus que leurs enjeux qui n'interviennent pas directement dans le travail (au moins au départ de la recherche). Cela permet que chacun-e s'exprime dans le détail, évite toute « évidence informelle partagée » et crée une attention réciproque basée sur la curiosité des propos de l'autre.

Chacun-e parle en son nom propre et exprime son point de vue. L'objectif n'est pas de construire un point de vue commun ni de recueillir la parole d'un « représentant » d'une institution ou d'un « groupe représentatif ».

Marcheur-euse-s et accompagnateur-trice-s poursuivent le même objectif théorique exprimé, dans la recherche, par la conduite de quatre pratiques complémentaires : marcher, observer, décrire (formuler des observations, des interprétations et des évaluations) et écouter.

Le contrat passé avec les marcheur-euse-s décline cinq démarches dans des attitudes pratiques d'écoute et de parole :

- accepter les points de vue différents ;
- permettre la parole de l'autre ;
- s'investir pleinement dans sa mission ;
- livrer toute sa connaissance du territoire ;
- accepter de s'étonner de ce qu'ils découvrent de nouveau.

1.2. *La stratégie d'approche*

Le contrat tacite, passé entre les acteur-trice-s, précise que chacun-e s'engage pour, au minimum, deux marches de 2 heures chacune, complétées par un court interview individuel d'évaluation (+/- ½ heure).

Ces marches sont programmées à des heures et des jours différents afin de varier les publics et les situations rencontrées. Elles tiennent compte également des conditions variables comme la météo, l'organisation de festivités, de travaux et de toute autre circonstance exceptionnelle, afin de se rapprocher des conditions habituelles de fonctionnement sur le territoire.

Trois phases composent la stratégie globale d'approche opérationnelle ; observer et ressentir, interpréter et comprendre, évaluer et intervenir. C'est à l'animateur d'aider les marcheur-euse-s dans cette progression de niveaux de lecture. Avec souplesse, afin de ne pas briser la spontanéité du débat, tout en évitant les considérations « toutes faites ».

1.2.1. OBSERVER ET RESSENTIR

Première lecture des éléments directement observables qui utilise les sens (la vue, l'ouïe, le toucher, l'odorat). Chacun-e ressent et verbalise ses émotions, ses impressions, ses ressentis en traversant le territoire en observant les lieux et leurs occupant-e-s, les objets, les aménagements, les sons... qui structurent l'espace.

1.2.2. INTERPRÉTER ET COMPRENDRE

La deuxième lecture est une approche des lieux plus globale. L'interprétation verbale des marcheur-euse-s utilise les sources d'information comme l'histoire des lieux, les souvenirs, les images ou rumeurs, les points de vue des personnes absentes... afin de compléter la représentation des lieux.

1.2.3. ÉVALUER ET INTERVENIR

La troisième lecture est une approche de « l'accessibilité » du territoire.

Elle peut être exprimée en terme :

- « d'accessibilité physique », au travers d'une perception de l'aménagement matériel et spatial ;
- « d'accessibilité sociale », par l'approche différenciée de l'égalité face aux situations spécifiques des acteur-trice-s, dans le genre, le handicap, l'âge...

Dans ces conditions, les marcheur-euse-s verbalisent les **entraves** et les **ressources** à l'accessibilité, tout en proposant les **réactions souhaitées** ou **possibles**.

Ces réactions peuvent être :

- Initiées par les citoyen-ne-s qui négocient le partage de l'espace, détournent les aménagements, adaptent leurs comportements et attitudes, développent des stratégies d'évitement ou de fréquentations sélectives...
- Des interventions des acteur-trices politiques et institutionnels au travers de régulation à l'accès aux équipements, par des dispositions dans l'espace, l'application de règle (mentation) s spécifiques, l'adaptation de l'équipement...

2. LA MARCHÉ

2.1. Les préliminaires

2.1.1. IDENTIFIER LE TERRITOIRE DE LA MARCHÉ

Le territoire investi par la marche est choisi en fonction de l'objectif de la recherche-action, mais aussi en pensant au public, les marcheur-euse-s potentiels. La seule limite que s'impose l'initiateur est de se centrer sur les espaces publics, à l'exclusion des espaces réservés à une partie des citoyens (établissements ou lieux réservés à une activité spécifique comme la lecture, la consommation...)

Le territoire n'est pas défini en termes de frontières perçues comme des bordures qui en délimitent l'intérêt. L'initiateur se contente de tracer des cheminements possibles, probables... relativement théoriques et s'appuyant sur le travail entamé avec les personnes-ressources. En procédant de la sorte, l'initiateur restitue le pouvoir aux marcheur-euse-s. Ce sont eux-elles qui proposeront leurs perceptions sur ces limites dans le déroulement des marches. Ce sont eux-elles qui gardent le pouvoir pratique de l'initiative.

Le territoire peut varier (dans ses composantes, sa taille, ses limites...) au cours de ces préliminaires. Cette évolution est justifiée, notamment grâce aux témoignages des personnes-ressources, par les difficultés pratiques rencontrées, pour adapter l'espace indagué à l'évolution des objectifs, par la découverte d'aspects particuliers au cours de la phase préliminaire. Lors de la réalisation du « guide d'interview » et des « exercices » (voir les propositions respectives dans les annexes), l'initiateur doit revenir vers « le territoire » afin de vérifier la cohérence de ses hypothèses.

Comment procéder ?

La conduite d'une marche exploratoire suit les principes méthodologiques généraux de la recherche-action (voir cet outil spécifique). Certains aspects de la démarche de l'entretien peuvent être également appliqués (voir l'outil « L'entretien »).

2.1.2. RECRUTER LES MARCHEUR-EUSE-S

Outre ce qui est évoqué plus haut (voir 1.1.3), il est utile de préciser que tout marcheur-euse :

- Partage une pratique régulière du territoire où il-elle réside, travaille, s’amuse, passe régulièrement, milite... ;
- Participe à l’équilibre sociologique du « groupe momentané » qu’il-elle forme avec ses collègues (voir l’outil « L’entretien, 2,2 Le groupe des informateur-trice-s ») et assure ainsi la diversité des points de vue utiles à la recherche-action.

Le rôle des personnes-ressources est central dans la préparation et le recrutement du groupe des marcheur-euse-s.

Comment procéder ?

Concrètement, l’initiateur contacte, notamment :

- Le Plan de Cohésion Social de sa commune (parfois commun à plusieurs communes) susceptible de participer au recrutement ou remettre en contact avec ses partenaires, eux-mêmes susceptibles de s’investir dans la marche ou facilitent l’identification de marcheur-euse-s potentielles ;
- Le Centre Public d’Action Sociale – CPAS, en particulier le Service social si l’on désire impliquer des personnes bénéficiant de son aide ;
- Les Stewards communaux parce qu’ils ont une connaissance pratique du territoire ;
- La Police, en particulier les Agent-e-s de quartier ;
- Les animateur-trice-s de :
 - La Maison des jeunes pour y intéresser des personnes de ces tranches d’âges ;
 - Du Centre culturel local ou régional pour « toucher » les associations membres ;
 - De la Bibliothèque publique pour contacter les initiateur-trice-s (ou producteur-trice-s) d’ouvrages d’Histoire locale ;
 - Les Services d’Aides familiales et de travailleur-euse-s d’Entreprises d’économie sociale spécialisées dans le nettoyage et l’intervention à domicile pour qu’ils-elles facilitent l’identification de personnes intéressées ou intéressantes ;
 - Les Associations d’éducation permanente et sportive présentes sur le territoire ;
 - ... \...

2.1.3. PRÉPARER LA MARCHÉ

Le lieu et les moments des marches ne sont pas choisis au hasard (voir en particulier le 1.2. La stratégie d'approche et l'outil « L'entretien, 1. La phase exploratoire). Plus particulièrement dans les aspects concrets de la marche, préparer le lieu de rendez-vous et le point de départ réel.

Le lieu de rendez-vous permet aux marcheurs de se préparer.

C'est un endroit :

- calme, peu fréquenté ;
- Où il est aisé de déplier une carte pour baliser l'itinéraire
- Où il est facile de parler pour préciser les consignes de la recherche-action...
- Qui peut jouer un effet positif/négatif ou attractif-répulsif sur votre public : la maison d'un participant-e, un local communal ou d'une association...

Le point de départ réel se trouve à proximité du lieu de rendez-vous. C'est le lieu et le moment de rappel des conditions de la marche (contrat). C'est le départ réel du travail (enregistrement).

Comment procéder ?

1. Contacts formels avec les personnes-ressources.
2. 1^{er}s contacts avec les marcheur-euse-s (potentiels), par une rencontre (in) formelle. L'objectif est de présenter la marche et de valoriser le rôle de la personne. L'initiateur prépare son intervention, mais ne lit pas de document, c'est une courte discussion à bâton rompu.
3. S'il y a accord :
 - 3.1. fixer un agenda théorique comprenant plusieurs dates possibles ;
 - 3.2. établir une courte fiche du participant-e. Un modèle de fiche doit être préparé par l'initiateur ;
 - 3.3. Évoquer les lieux intéressants ou privilégiés, inintéressants ou à bannir pour la marche : demander de justifier, ne pas vous engager définitivement ;
4. S'il y a désaccord :
 - 4.1. Demander si la personne connaît des marcheur-euse-s potentiel-le-s ;
 - 4.2. Laisser vos coordonnées « au cas où » ;
 - 4.3. Proposer et faciliter la reprise de contacts.
5. Une fois la synthèse des différents contacts pris et dans un délai le plus court possible, confirmer le calendrier des marches, de l'interview (si possible) et de la fin supposée du travail. Ce dernier contact peut se prendre par téléphone ou par courriel. Toujours demander la confirmation de l'engagement de la personne, mettre en évidence le « contrat moral » passé avec l'initiateur.

2.2. Le départ

Les deux marches (minimum) suivent la même procédure, à l'exception de la présentation initiale. Les propositions organisationnelles soumises ici doivent être appliquées avec souplesse, c'est l'animateur-trice qui garde la main sur le déroulement de chaque marche. L'initiateur de la recherche-action peut s'inspirer de ces instructions pratiques (et de ce qui précède) pour rédiger ou adapter le « Guide de conduite de la marche » utile à l'animation globale du processus (voir aussi l'outil « L'entretien » comme base méthodologique de la rédaction de ce guide).

2.2.1. JUSTE AVANT...

La check-list de l'animateur-riche et de la-du preneur-euse de notes comprend :

- Fixer le lieu de rendez-vous ;
- Fixer le point de départ (au cas où quelqu'un rate le 1^{er} rendez-vous) ;
- Vérifier les fiches participant-e-s ;
- Émettre les hypothèses de parcours ;
- Confirmer les rendez-vous (au minimum celui de la 1^{re} marche) ;
- Vérifier la disponibilité du matériel, en particulier le Guide de la marche, le Guide d'interview, la carte ou le plan, les notes préparatoires, le bon fonctionnement du matériel d'enregistrement, le bon fonctionnement du matériel de prise de notes particulièrement la disponibilité de la grille d'archivage.

2.2.2. PRÉSENTATION MUTUELLE DES MARCHEUR-EUSE-S

La présentation est réalisée lors de la première marche afin que chacun-e puisse se présenter aux autres. Hors de ce moment formel, l'animateur-trice a avantage à faciliter des contacts informels entre les participant-e-s, tout en permettant que certains des aspects traités puissent « revenir » vers le groupe.

La forme de la préservation de chacun-e est libre, elle peut être travaillée en fonction des objectifs (voir l'ensemble des outils d'animation de groupe).

Elle contient deux informations clés :

- Le lien de chacun-e des marcheur-euse-s avec le territoire de la marche ;
- Les enjeux de chacun-e en rapport avec le travail de recherche-action.

2.2.3. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE-ACTION ET DES MARCHES

Les accompagnateur-trice-s terminent le tour de table par le rappel des objectifs des marches (détaillés), en le cadrant dans les objectifs généraux et les finalités de la recherche-action et/ou plus largement de l'institution initiatrice (très bref, avec un renvoi vers un moment informel pour ceux et celles qui désirent plus d'informations).

Il est nécessaire de vérifier la bonne compréhension des objectifs des marches avant de se lancer dans le travail pratique. L'intervention est précise et concise (voir l'outil Bref – Précis – Simple – Cordial).

« *Perdre* » 2 minutes à ce moment, c'est en gagner beaucoup pendant la marche

Il s'agit pour l'animateur-trice de synthétiser les contenus de la « Stratégie d'approche » et de la « Phase préliminaire » (voir ci-dessus). Son intervention doit être préparée, sans lire un texte, il-elle suit scrupuleusement son Guide d'interview.

Comment procéder?

Trois aspects principaux font partie de cette intervention :

1. Le rappel des quelques principes clés, déjà évoqué lors des rencontres préparatoires, ce contenu est succinct (il ne doit pas « noyer » le reste des informations) :
 - 1.1. Explorer ensemble un territoire particulier qui peut nous surprendre ;
 - 1.2. Avoir chacun-e notre point de vue, respecter ceux des autres, même si nous pouvons marquer notre désaccord ;
 - 1.3. Être et rester cordial dans des interventions brèves, précises et simples ;
 - 1.4. Rappeler brièvement nos rôles différents : initiateur, accompagnateur, marcheur ;
 - 1.5. Différences d'approches du territoire et différences culturelles sont en relation, notamment en termes de genre ;
2. Notre stratégie globale d'approche opérationnelle est structurée en trois parties : observer et ressentir, interpréter et comprendre, évaluer et intervenir ;
3. Le déroulement de la marche est présenté (voir plus loin « Le déroulement de la marche »). La construction de notre récit à une utilité politique : permettre la participation du plus grand nombre à la définition (politique) de nos perspectives de vie. Le preneur-euse de notes formalise l'accord sur l'enregistrement en précisant que « son utilisation est strictement réservée aux objectifs du groupe et n'a d'utilité que dans faciliter la synthèse de nos propos ».

À ce stade, l'animateur-trice conclut par une question, comme : « Avez-vous des questions de compréhension à poser sur ces rappels ? »

L'échange qui suit peut être bref, chacun-e conclut d'un simple acquiescement, ou au contraire comprend une « flambée » de questions. L'animateur-riche les écoute toutes et répond succinctement à l'ensemble des questions.

2.2.4. TRACÉ DE L'ITINÉRAIRE

La carte géographique ou le plan déployé devant eux, les participant-e-s formalisent le tracé évoqué lors des contacts préliminaires. Il pourra évoluer si en cours de marche les marcheur-euse-s le désirent.

Les endroits « forts », le changement d'ambiance ou de cadre, facilitent la prise de parole.

L'itinéraire peut varier en fonction des heures dans la journée, des jours dans la semaine, suivant les saisons, la météo..., il reste aléatoire.

N'oublions pas que le groupe passe de longs moments à se parler. De plus, la marche peut être plus fatigante pour certain-e-s marcheur-euse-s. Il est important de ne pas vouloir « forcer le résultat par une marche (trop) sportive ». Il vous est d'ailleurs possible de scinder votre parcours en deux parties et d'organiser un transport en commun ou en voiture entre elles. Le contenu et le moment de ce déplacement font partie de « la marche » !

----- *Comment procéder ?* -----

1. Pour tracer l'itinéraire, l'animateur-trice synthétise les points de vue entendus lors des contacts formels et informels avec les personnes-ressources et les (candidat-e-s) marcheur-euse-s.
2. Il-elle rappelle le principe de base : un tracé permet de relier des points « d'intensité » sur lesquels chacun-e peut élaborer des réflexions concernant l'accessibilité physique ou sociale.
Ce sont : des axes, une place, un parc, un espace de jeux, d'endroit (semi-)public qui comprennent pour chacun-e des significations particulières.
3. Sur cette base, il-elle se met à l'écoute de son auditoire.
Si nécessaire, il-elle formule des propositions reprenant certains aspects entendus ici ou pendant les préliminaires :
 - Grâce au débat conduit avec les marcheur-euse-s, chaque proposition est vérifiée dans sa pertinence.
 - Pour la 1^{re} marche, il est important que les propositions viennent essentiellement des membres du groupe. L'animateur-trice n'intervient qu'en ultime recours.
 - Pour la deuxième marche et les suivantes, l'animateur-trice induit des informations grâce au travail de synthèse des informations déjà enregistrées. Il-elle opère par propositions qui représentent autant d'hypothèses de travail de sa recherche-action.

- Au fur et à mesure des marches, le plan mémorise les différents trajets en utilisant des couleurs ou des « bordures » différentes comme « » ou « — — — — — » ou encore « ===== ».
4. Quelques exemples de lieux, d'endroits ou de situations peuvent être évoqués, même s'ils ne sont pas exhaustifs ou universels :
- animés par une activité importante, surtout si elle est répétitive ;
 - présentant des contrastes marqués suivant les moments de la journée et de la nuit ;
 - Où le sentiment d'insécurité est fort ou au contraire où les personnes se sentent particulièrement « à l'aise » ;
 - Fonctionnant comme une frontière (« un entredeux ») ;
 - Que l'on ne se sent pas autorisés à fréquenter ;
 - Qui sont familiers et que l'on fréquente régulièrement ;
 - Cristallisant des rapports de genre spécifiques soit qu'un des genres s'en réserve l'accès, soit que les deux genres s'y retrouvent dans une situation d'égalité ;
 - Représentant un sentiment d'harmonie ou au contraire cristallisent certaines tensions ;
 - Qui sont en transformation ou au contraire qui sont immuables
 - ... \...

2.3. Le déroulement

2.3.1. LA DÉAMBULATION

La déambulation est un 1^{er} moment d'observation, « une mise en jambes » dont l'objectif est de stimuler la posture d'observation, d'attiser l'attention des marcheur-euse-s, de « **décadrer** » leur regard habituel sur le territoire. C'est une microformation à l'observation participante¹.

Quand et comment procéder?

Quand ?

1. Au départ de la 1^{re} marche, pour **initier** le regard que chacun-e porte sur l'environnement considéré comme « connu » !
2. En cours de la marche lorsque l'attention des marcheur-euse-s « retombe », la déambulation peut **relancer** l'intérêt !
3. Pour alimenter des discussions de **compréhension** ou d'évaluation d'un point ou d'un **lieu remarquable**.

Comment ?

1. Moment de flânerie qui facilite la concentration en circulant autour d'un point remarquable du territoire ;
2. Durée : +/-10 minutes ;
3. Invitation à être attentif en se concentrant sur « un aspect particulier » (voir les exercices en annexe) ;
4. en solitaire, c'est une respiration individuelle : le groupe se sépare, chacun-e va de son côté, à son rythme, libre du « comment répondre aux instructions », en fin de période le groupe se retrouve et échange sur les impressions recueillies ;
5. avec le groupe, l'animateur-trice gère 2 temps distincts :
 1. l'inventaire, en silence ou à haute voix, de ce qui interpelle ;
 2. le débat qui confronte les points de vue.

2.3.2. LE PARCOURS COMMENTÉ

Après les déambulations, le groupe se met en marche pour mettre en récit leurs observations. L'objectif est d'appliquer « la stratégie d'approche », concrètement : observer et ressentir - interpréter et comprendre – évaluer et intervenir (voir 1,2 p 5 de ce document).

¹ L'observation participante (dite aussi méthode de l'observateur participant ; en anglais, *participant-observer*) est une méthode d'étude ethnologique et sociologique introduite par Bronislaw Malinowski et John Layard au début du XX siècle en s'immergeant plusieurs années dans des sociétés mélanésiennes. Pour Alain Touraine, il s'agit de la compréhension de l'autre dans le partage d'une condition commune.

Les accompagnateur-trice-s travaillent en tandem. L'animateur-trice met tout en œuvre pour libérer la parole en maintenant l'attention de chacun-e. Le débat est géré afin qu'il reste agréable autant que productif. Le-la preneur-euse de notes surveille l'enregistrement et archive les données par écrit.

Comment procéder ?

Se référer aux outils d'animation de réunions, de communication et de gestion de la dynamique de groupe, ainsi qu'à la fiche « L'entretien ».

2.3.3. L'ENTRETIEN

C'est la rencontre, facultative, de chaque marcheur-euse-s individuellement ou en groupe. Il s'agit suivant les cas d'un entretien individuel ou d'un entretien de groupe.

Son objectif est de compléter le travail de la recherche-action.

Il peut être organisé :

- entre les deux marches afin de « relancer » le travail de recherche-action, au cas (fort improbable) d'un dysfonctionnement important lors de la 1^{re} marche ;
- en fin de programmation des marches (au minimum deux) et pour compléter ou approfondir leurs contenus, alors qu'il semble inutile d'en organiser une supplémentaire.

Comment procéder ?

Utiliser l'outil « L'entretien » pour la conduite d'un entretien individuel et adapter cet outil grâce à celui des « Conduites de réunions » pour un travail collectif.

Quelques exemples de questions sont soumis qui ne peuvent prétendre ni à l'exhaustivité ni à l'adaptation à toutes les situations de toutes les marches. VOTRE questionnaire est préparé en fonction des objectifs fixés et en tenant compte du vécu de votre recherche-action :

1. Avez-vous repensé aux marches lors de vos occupations quotidiennes dans les lieux visités : quand, en quelles circonstances, avec quelles différences avec les moments des marches, que pourriez-vous ajouter à ce qui a été dit pendant les marches ?
2. Qu'est-ce qui vous a le plus surpris..., le plus marqué... pendant les marches en général... pendant un moment précis (préparation, départ, déambulation, parcours...)?
3. Pouvez-vous proposer huit caractéristiques (adjectifs) des situations vécues et explorées ?
4. Quelle(s) difficulté(s) en termes d'accessibilité, physique ou sociale, vous a le plus marqué ? Quelles solutions idéales proposeriez-vous ?

5. Imaginer que vous avez la possibilité de transmettre un message aux citoyen-ne-s du territoire : à qui vous adressez-vous, pour quoi dire ?
6. De votre point de vue, quel lieu, quel endroit, quel moment devrait être approfondi ?

2.3.4. LA CLÔTURE

Qu'elle forme une boucle pour revenir au point de départ ou qu'elle se termine en un lieu différent, il convient de passer un dernier moment ensemble. L'objectif est d'évaluer « à chaud » le travail en cours.

Cet avis est partie intégrante des notes de la marche, il reprend les commentaires, les suggestions, les questions... des participant-e-s. Ces informations sont utiles pour préparer l'étape suivante, qu'il s'agisse de la prochaine marche, de l'entretien ou de la synthèse de la recherche-action.

Avant de quitter les marcheur-euse-s, vous veillerez à remercier chaleureusement chacun-e pour leur participation active. Fixez le(s) prochain(s) rendez-vous.

Les accompagnateur-trice-s prévoient un temps nécessaire à l'évaluation du travail qui se termine.

Comment procéder ?

Cette « grille d'évaluation peut faire l'objet d'une préparation avec les initiateurs-trice-s de la recherche-action. Elle est intégrée dans le « Guide de la recherche-action ». Suivant qu'il y a eu ou pas d'entretien individuel ou collectif, les contenus sont adaptés.

Le type de questions à envisager peut être, notamment :

- Quels sont les moments qui ont bien « marché » ?
- Quels sont ceux qui ont été difficiles ?
- Comment programmer la suite du travail ?
- Faut-il adapter la démarche ?
- Comment faire rapport aux initiateurs-trice-s ?
- ... ?

2.4. La synthèse

Cette dernière phase du travail est cruciale. Elle n'aboutit pas à des réponses univoques ou à des « recettes » d'intervention, elles participent aux négociations intersphères pour la co-construction des projets du territoire.

Son objectif est d'analyser les contenus rassemblés pendant les marches et leurs préparations. Cette analyse s'intègre dans une perspective de co-construction d'actions à court terme et de projet(s) à plus long terme.

La démarche participative, qui conduit l'ensemble de notre travail, exige que nous y associions tous les acteur-trice-s investis à leur réalisation.

Par leur implication régulière, les accompagnateur-trice-s sont au centre de cette démarche de synthèse.

La matière produite tient du discours. Les formes de sa synthèse peuvent être multiples et incluent une multitude de supports. Le collage de parties de discours, la cartographie, le montage photographique, le montage sonore, accompagné ou pas d'images (photos, dessins, graphiques...), l'abécédaire des lieux visités et/ou des thèmes abordés... sont des exemples des multiples possibilités de notre présentation.

*Ne confondez pas formes et contenus,
L'essentiel de votre production est le discours !*

À ce propos, il est nécessaire de gérer l'économie de votre travail : trop de moyens dans la forme détournent tous les acteur-trice-s de l'essentiel, la réalisation des objectifs conduisant à l'action. Autrement dit, faites le choix des bons moyens conduisant l'ensemble des acteur-trices à l'action.

Autre déformation d'un surinvestissement dans la forme, l'envahissement des résultats de la recherche-action par l'esthétisme, très souvent faussement artistique. Pour pallier ce risque, il est utile d'élargir le cercle des partenaires à des professionnels des arts et de la culture. Encore qu'il est essentiel de ne pas vous « faire déborder » par les expert-e-s en cette matière.

L'enjeu central de la synthèse : la recomposition du discours !

Les trois propriétés de la synthèse sont :

- la construction d'un discours **synthétique** qui se centre sur les questions d'accessibilité physique et sociale du territoire ;
- son aspect **collectif** respectant la qualité des échanges ;
- son aspect **progressif** puisqu'il respecte la trame des marches (décrire, comprendre, évaluer).

Notre choix tactique porte sur « la mise en récit » composé de quatre phases spécifiques :

- **La synthèse**, des grilles d'archivages et des enregistrements, réalisée par les accompagnateur-trice-s pour constituer un discours synthétique, collectif et progressif ;
- **Le compte rendu des entretiens**, individuels ou collectifs, réalisé par les accompagnateur-trice-s ;
- Sous la responsabilité des initiateur-trice-s, l'ensemble aboutit à **la rédaction d'un document préfinal** qui est remis aux participant-e-s quelques jours avant **la réunion de synthèse**. Au cours de cette dernière réunion, les participant-e-s peuvent amender le texte.
- **Le document final** prépare la **réunion intersphères**.

Comment procéder ?

La synthèse

1. Les accompagnateurs structurent le discours en fonction des lieux, des moments, des situations, des thèmes... des marches et présentent leur « plan » aux initiateurs-trice-s ;
2. la retranscription des enregistrements, même si elle prend du temps (environ 4 fois le temps de l'enregistrement), fournit un document qui est une excellente base de travail ;
3. les notes prises pendant les marches et les contenus des entretiens individuels ou collectifs complètent cette production ;
4. les souvenirs des accompagnateur-trice-s peuvent être le meilleur et le pire des outils : doutons de la qualité de notre mémoire ;
5. le travail d'analyse est réalisé, sur l'ensemble de la production, par les initiateurs-trice-s rejoints par les accompagnateur-trice-s ;
6. les contenus du discours des acteur-trice-s doivent être respectés tout en construisant des représentations détaillées des situations (ce n'est pas un simple compte rendu) ;
7. les analyses mettent en exergue les aspects complémentaires, contradictoires ou contraires des discours, sans prendre position ;
8. les initiateur-trice-s formulent les questions qui complètent les analyses (interpellations ?) ;
9. Analyses et questions sont la base du travail de la réunion de synthèse avec les marcheur-euse-s (document préfinal). La réunion débouche sur la rédaction du document final. Il est soumis en assemblée « intersphères ».

3. LES ANNEXES

3.1. Les exercices de déambulation

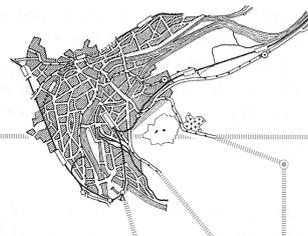
Quatre exercices de déambulation sont proposés²



LES DÉAMBULATIONS LENTES/RAPIDES

Consigne : Chacun est invité à focaliser son attention sur les différents aspects qui marquent l'instant présent et à marcher en adoptant un pas plus lent – ou plus rapide – que le pas habituel, celui qu'on utiliserait spontanément ou celui que les autres passants utilisent.

Objectif : Cet exercice vise à décaler, décentrer les marcheurs par rapport à leur pratique habituelle des lieux.



LES DÉAMBULATIONS THÉMATIQUES

Consigne : Chacun est invité à focaliser l'attention sur un élément particulier des situations explorées.

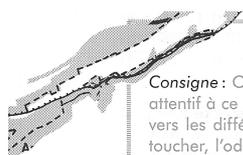
Exemples d'objets d'attention :

- Les différents occupants des lieux et ce qu'ils font.
- Ce qui est rendu visible : ce qui est éclairé par la lumière du jour, par la lumière artificielle, etc.
- Ce qui est valorisé dans et par l'aménagement de l'espace.
- Ce qui est rendu peu visible : ce que la pénombre cache, ce que l'aménagement de l'espace cache ou semble vouloir cacher, ...
- Ce qui est ouvert : les portes ouvertes, les fenêtres ouvertes, les éta-

blissements ouverts, les bâtiments ouverts, ...

- Ce qui est fermé : les portes fermées, les fenêtres fermées, les établissements fermés, les bâtiments fermés, ...
- Ce qui constitue une frontière pour les marcheurs, un point de transition marquant des ruptures entre territoire (des ruptures d'ambiance, d'identités culturelles, de fonctionnalité, de réputation, ...).

Objectif : Cet exercice présente une première initiation aux éléments susceptibles de jouer un rôle dans l'accessibilité tel que les marcheurs en font l'expérience.



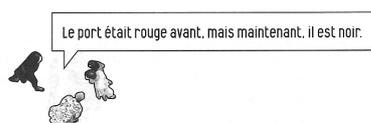
LA DESCRIPTION SENSORIELLE À PLUSIEURS VOIX

Consigne : Chacun est invité à rester attentif à ce qui peut être saisi à travers les différents sens (la vision, le toucher, l'odeur, l'ouïe, le goût). Cet exercice peut se faire en déambulant ou en choisissant un lieu à partir duquel on aperçoit avec ses sens.

Pour activer les sens, il peut être suggéré aux marcheurs d'isoler un sens et puis un autre : en bouchant les oreilles

pour se concentrer sur ce qu'on voit, en fermant les yeux pour se concentrer sur ce qu'on entend, en fermant les yeux pour se concentrer sur ce que l'on sent, ...

Objectif : Les marcheurs sont invités à développer et affiner l'attention sensorielle par rapport aux espaces qu'ils parcourent et aux situations qu'ils rencontrent.



² « La ville au fil des pas, les marches d'exploration urbaine, ULB, éd. par SPP Intégration sociale, p 31 à 33

L'OBSERVATION STATIQUE

Consigne : Les marcheurs sont invités à observer, ressentir (voir, écouter, sentir,...) ce qui apparaît autour d'eux tout en restant posé au même endroit pendant un certain laps de temps. Pour donner l'occasion aux marcheurs d'adopter une posture d'observateur, il importe que la dérive statique puisse s'étaler sur une durée plus ou moins longue (10 min) et se dérouler dans un relatif silence. Les marcheurs peuvent choisir d'observer les lieux depuis un même angle de vue ou, au contraire, varier les angles de vue.

Objectif : Cet exercice prépare les multiples moments d'arrêt qui vont survenir au cours de la marche; les marcheurs se familiarisent avec une posture interrogatoire vis-à-vis d'un endroit donné.

3.2. Les exercices du parcours commenté

Cinq exercices peuvent être intégrés dans le parcours³

LA MISE EN RÉCIT DES ESPACES

Description et consignes : L'animateur suggère aux marcheurs de mettre en récit un espace exploré durant la marche – un lieu, une zone, un coin, un endroit, un quartier. Les mises en récit se réalisent de préférence durant les temps d'arrêt. Ces récits peuvent aussi porter sur des anecdotes, des mythes, un historique, une chronique ou encore sur des ragots par rapports à ces espaces.

Objectifs : D'une part, la mise en récit fournit un ensemble d'informations, relate des événements qui renseignent et qui, en même temps, façonnent tout un imaginaire autour des lieux. Dans certains cas, ces récits peuvent apporter de la profondeur et davantage de compréhension aux situations rencontrées et explorées au moment des marches. D'autre part, qu'ils soient basés sur des faits réels ou inventés, ces récits montrent les prismes à travers lesquels les marcheurs lisent les espaces, donnent du sens aux lieux qu'ils habitent ou qu'ils fréquentent.



LA PHOTO SUBJECTIVE

Chaque marcheur est invité à prendre une photo de la situation explorée. Il en choisit le cadrage, l'angle de vue et ce qu'il veut y voir figurer. Par cet exercice, on peut relancer la discussion sur diverses manière de regarder une même situation.

³ ibidem p 36 à 38

LES INVERSIONS DE RÔLES

Description et consignes : Cette activité suggère aux marcheurs de se mettre dans la peau d'un autre usager des lieux pendant quelques instants (un usager fictif ou réel). L'animateur amène les marcheurs à questionner le rapport particulier que les autres usagers entretiennent avec les lieux: ce qu'ils font en ces lieux, la manière dont ils se sentent en ces lieux, leur durée de fréquentation de ces lieux, la familiarité qu'ils ont avec ces lieux,...

Voici quelques questions qui amènent progressivement les marcheurs à changer de peau :

- « Imaginez 5 raisons qui justifient la présence d'un des occupants actuels du lieu – de plusieurs occupants, d'un groupe d'occupants. »

- « Quelle pourrait être leur durée d'occupation de ces lieux ? »

- « Pensez-vous qu'il sera – qu'ils seront – encore ici demain ? » « Pensez-vous qu'il était – qu'ils étaient – déjà là hier ? »

- Question adressée aux femmes: « Comment pensez-vous que vous vous sentiriez en ces lieux si vous étiez un homme ? »

- Question adressée aux hommes: « Comment pensez-vous que vous vous sentiriez en ces lieux si vous étiez une femme ? »

Objectifs : En imaginant les modes de présence et de fréquentation des différents occupants des lieux – ou des occupants potentiels – cet exercice éclaire les situations qui engagent la coprésence entre plusieurs occupants.

SE TRANSPOSER DANS UN AUTRE TEMPS

Description et consignes : Par le biais de cet exercice, les marcheurs sont invités à s'imaginer un endroit, un lieu à un autre moment que celui de la marche: imaginer les motifs qui les amèneraient en ces lieux à un autre moment, supposer les impressions, les ressentis que ces lieux laisseraient sur eux à un autre moment que celui de la marche.

Voici un certain nombre de questionnements permettant d'alimenter l'imagination des marcheurs :

- « Quel est le moment le plus tardif où vous avez circulé ici, qu'est-ce qui vous y amenait et comment vous y sentiez-vous ? » « Imaginez-vous possible de vous rendre en ces lieux à une heure encore plus tardive que celle-là ? »

- « Pouvez-vous imaginer ce qui se

passera ici dans deux heures, demain, dans deux ou trois ans ? »

- « Comment vous figurez-vous ce lieu, il y a 50 ans ? »

- « Comment vous sentiriez-vous si vous étiez seul(e) ici à 1h du matin ? »

- « Ce lieu vous apparaît-il de la même manière en hiver, en été, un jour de semaine, un jour de congé scolaire, ... ? »

Objectifs : L'activité de transposition dans un autre temps a comme intérêt de souligner ce que la situation explorée durant la marche a de particulier dès que l'on considère le même lieu à un autre moment de la journée ou de la nuit, de l'année ou de l'histoire. Cette activité insiste sur l'importance de considérer les différents contextes qui marquent les lieux.

UNE ARCHÉOLOGIE DES ESPACES PAR LES TRACES

Description et consignes: Les marcheurs sont invités à rechercher toutes formes d'indices et de traces qui font vivre et qui parlent des espaces. Les marcheurs fouillent, respirent et scrutent du regard les marques à partir desquelles la vie d'un espace se dévoile: les déchets (les mégots, les poubelles, les cannettes), les traces de produits, l'usure, les écrits (les affichettes, les tags, les enseignes, les plans, les signalisations), le type d'infrastructure, les empreintes, les odeurs, les chantiers et les travaux, ... C'est à l'animateur d'orienter et de stimuler l'observation des traces et

des indices en fonction de ce qui lui semble intéressant à déchiffrer.

Objectifs: L'observation minutieuse des traces et des indices permet de poursuivre la lecture des espaces en dépassant l'observation des situations présentes. Elle va au-delà d'un contexte momentané pour imaginer le passé, les antécédents et même le futur des espaces. Ainsi, ils sont par exemple des indicateurs susceptibles de renseigner sur les occupants habitués des espaces (leurs profils, leurs occupations, leurs distributions dans l'espace, ...).

3.3. La grille de prise de notes⁴

LA GRILLE D'ARCHIVAGE			
Coin exploré: Date + heure: Marche N°: Point de rendez-vous: Noms des marcheurs: Noms des accompagnateurs: Conditions météorologiques:		Exemple de code de prise de notes : ✓ Les propos qui éveillent un sentiment d'adhésion générale ✕ Les propos qui suscitent des réactions mitigées, qui créent un certain mal aise ✎ Les propos qui entrent en contradiction ≡ Les propos qui sont nuancés ≤ Les propos émis sur un ton revendicatif	
LE COIN DE LA VILLE EN GÉNÉRAL			
	ENVIRONNEMENT	PRÉSENCES ET USAGES	INTERACTIONS
OBSERVATION – RESENTI			
COMPRÉHENSION/INTERPRÉTATION			
ÉVALUATION			

⁴ ibidem Annexe 2 La grille d'archivage